

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2020- 1

Date : 16/01/20	Objet : LISTE ROUGE - Actualisation de la liste rouge régionale « oiseaux »	Vote : favorable
------------------------	--	-------------------------

Le sujet est présenté par le CEN et la LPO, co-pilotes de l'élaboration de cette liste rouge régionale « oiseaux nicheurs, de passage et hivernants ». Une première liste rouge régionale « oiseaux nicheurs » avait été élaborée en 2012. Ce travail constitue donc à la fois une mise à jour et une extension de l'évaluation du statut de conservation des oiseaux en PACA.

La présentation commence par un rappel des objectifs des listes rouges, de la méthodologie de labellisation UICN, des étapes en cours et à venir et des différentes sources de données et bibliographiques.

La définition des statuts de conservation s'est basée pour 80 % des cas sur les suivis spécifiques de très petites populations (critère D) et sur les déclin constatés dans le programme de suivi temporel des oiseaux communs (critère A). Les critères de petite population en déclin (critère C) et d'aire de répartition réduite (critère B) n'ont finalement que peu été utilisés.

482 espèces et 4 sous espèces ont été évaluées au titre de l'un des 3 statuts : nicheur, hivernant, de passage.

Sur les 255 espèces nicheuses d'oiseaux évaluées en PACA, 32 % entrent dans la catégorie des espèces menacées. En comparant avec la liste rouge de 2012, on constate une aggravation pour 18 % des espèces nicheuses (principalement des passereaux) et une amélioration pour 10 % d'entre elles (principalement des oiseaux de zones humides).

Sur les 348 espèces d'oiseaux de passage évaluées, la méthode n'a pu être appliquée que pour 28 d'entre elles (dont 20 espèces évaluées DD). 2 espèces entrent dans la catégorie d'espèces menacées.

Sur les 147 espèces hivernantes d'oiseaux évaluées, la méthode a pu être appliquée pour 43 d'entre elles (dont 8 espèces évaluées DD). 5 espèces entrent dans la catégorie d'espèces menacées.

Synthèse des échanges :

La discussion s'engage sur le traitement des espèces en très petite population mais en augmentation. La CEN rappelle que la procédure prévoit des ajustements suite à la pré-évaluation.

Le CSRPN demande s'il y a eu une analyse par grand type de milieu. La LPO répond qu'il n'y a pas eu d'analyse mais que des tendances sont observées, en particulier une dégradation de l'état de conservation des passereaux des milieux agricoles.

Avis 2020-1 : le CSRPN émet un avis favorable à l'unanimité sur l'actualisation de la liste rouge régionale « oiseaux nicheurs, de passage et hivernants »

Le président du CSRPN : Gilles CHEYLAN

